

# SALAIRES À LA POSTE : URGENGE SOCIALE !

Partout en France métropolitaine, en Corse et en Outre-mer, les postières, postiers et salarié-es du Groupe font face à une explosion du coût de la vie et à des salaires qui ne suffisent pas

**Ça ne peut plus durer !**



## 1. DES CONDITIONS DE VIE QUI SE DÉGRADENT

L'inflation explose : carburant, alimentation, énergie, mutuelle... tout augmente !

- Les salaires, eux, restent bloqués depuis des années.
- Les conditions de travail se dégradent : sous-effectifs, réorganisations, intensification des cadences, pression permanente.

**Travailler à La Poste ne doit pas rimer avec galère et précarité !**

## 2. UNE DIRECTION DÉCONNECTÉE

La Direction répond avec des miettes :

- +0,7 % d'augmentation en 2026 soit quelques euros par mois.
- Des aides transport et énergie dérisoires.
- Un intéressement en baisse.
- Une mutuelle toujours trop chère pour des garanties insuffisantes.

Pendant ce temps, des indemnités de départ allant jusqu'à 900 000 € sont validées !

**Assez d'injustice et de mépris !**

## 3. NOS REVENDICATIONS POUR TOUTES ET TOUS

La CGT FAPT exige :

- Une augmentation générale immédiate des salaires.
- La revalorisation des grilles salariales.
- Des mesures spécifiques pour la Corse et les Outre-mer : prime vie chère et compensation réelle des coûts de transport et d'énergie.
- La réouverture de véritables négociations salariales.

**Nos salaires, c'est notre avenir !**

## MÊME TRAVAIL, MÊME SALAIRE, PARTOUT !

En métropole, en Corse, en Outre-mer, nous faisons le même travail, avec le même engagement au service de la population.

**L'égalité salariale et territoriale, c'est maintenant !**

## AGISSONS ENSEMBLE !

**Nos conditions de travail et de vie se défendent collectivement. Mobilisons-nous pour imposer nos revendications !**

### RENDEZ-VOUS :

Réunions dans les services – Assemblées générales – Actions locales

### CONTACTEZ VOTRE SYNDICAT CGT FAPT

pour connaître les initiatives près de chez vous.

**TOUTES ET TOUS MOBILISÉ·ES POUR NOS SALAIRES !**

